

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N°2017- 507 du 27 octobre 2017
portant nomination du
Secrétaire Général de la Présidence de la République

Le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,

- Vu** la loi n°90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
Vu la décision portant proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;

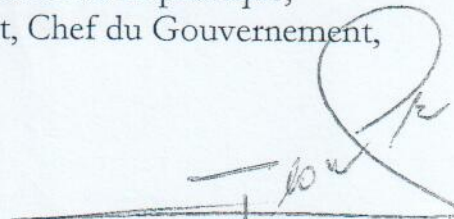
DECRETE :

Article 1^{er} : Monsieur Pascal Irénée KOUPAKI est nommé Ministre d'Etat, Secrétaire Général de la Présidence de la République.

Article 2 : Le présent décret qui abroge toutes dispositions contraires sera publié partout où besoin sera.

Fait à Cotonou, le 27 octobre 2017

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Patrice TALON

AMPLIATIONS : PR 6 - AN 4 - CS 2 - CC 2 - CES 2 - HAAC 2 -SGG4 MINISTRES 22 - DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 - BN-DAN-DLC 3 GCONB-DGCST-INSAE-BAG3 BCP- CSM 2 UAC-CAB MIL 2 ENAM-FADESP 3-UNIPAR-FDSP2 PREFECTURES 6 COMMUNES 77 INTERESSE 1 - JORB 1.